

EUGENE CORDIER LE PREMIER ETHNOLOGUE DES PYRENEES CENTRALES

Longtemps considérés comme les Indiens de la France, les Pyrénéens furent l'objet, au moins à partir du XVIII^e siècle, d'une curiosité intense. Depuis les simples curistes bagnérais, que l'on conduisait en groupes "admirer" à Asté les plus beaux goîtres des Pyrénées, jusqu'au savant Eugène Le Play, qui passa des mois à analyser les modes de vie et les revenus de la famille Mélouga de Cauterets, défila ainsi une multitude d'"observateurs", souvent simples voyeurs à la recherche de pittoresque, parfois véritables sociologues et ethnologues avant la lettre. Eugène Cordier (1823-1870) appartient à cette dernière catégorie.

Comme l'a montré son meilleur biographe -M. Jean-François Le Nail, directeur des Services d'Archives des Hautes-Pyrénées- Eugène Cordier naquit doublement coiffé. Il trouva, en effet, dans sa famille, à la fois, l'aisance de la bourgeoisie parisienne et un très haut niveau intellectuel. Son père, ingénieur des Mines, était titulaire de la chaire de géologie du Museum et membre de l'Académie des Sciences; son grand-oncle (par sa mère) n'était autre que Ramond de Carbonnières, l'inspirateur du Pyrénéisme.

Parisien, Eugène Cordier ne découvre les Pyrénées que vers 21 ans, mais, comme son grand-oncle, cinquante-sept ans plus tôt, il en tombe littéralement amoureux. Il y séjourne désormais fréquemment, y prend femme, y tisse des liens serrés avec les notables progressistes (en particulier François Soubies et Frédéric Soutras), et parcourt toute la partie occidentale de la chaîne, en privilégiant le Lavedan.

Que cherche donc ce jeune juriste parisien, quelque peu romantique et, dirions-nous aujourd'hui, "gauchiste", dans ces vallées de montagne ? La réponse

se trouve peut-être moins dans ses articles et dans ses ouvrages publiés (*Les légendes des Hautes-Pyrénées*, 1855; *Le droit de famille aux Pyrénées*, 1859; *De l'organisation de la famille chez les Basques*, 1869...) que dans ses notes inédites. C'est, en effet, en parcourant et en déchiffrant -non sans difficultés- ces centaines de feuillets jaunis, couverts d'une écriture très fine, que l'on comprend la nature et les objets de la curiosité d'Eugène Cordier. Ses notes, classées aujourd'hui en quinze chemises, de volume inégal, traitent de sujets fort divers (langue, droit, histoire...); plusieurs d'entre-elles -celles intitulées "croyances", "la vie des pasteurs", les "forêts", les "crétins", les "cagots", l'"usure"...- offrent des témoignages de premier ordre sur les problèmes socio-économiques les plus aigus de la société pyrénéenne du XIX^e siècle.

L'intérêt des écrits d'Eugène Cordier tient, à la fois, à la qualité de ses informations et au réalisme de ses observations. Ayant appris le gascon, il recueille directement les renseignements auprès des habitants, mais il sait aussi, souvent, s'adresser aux personnes ayant, par leur profession, une connaissance d'ensemble du milieu, comme les notaires, les médecins, les curés, les instituteurs. A partir de ces sources de première main, Cordier est capable de décrire, sans complaisance, l'effrayante misère qui ensevelit alors de nombreux bourgs et vallées des Pyrénées. C'est à lui, et à lui seul, que l'on doit les pages saisissantes sur la bourgeoisie lourdaise et argelésienne, honteusement enrichie par l'usure; ou sur le prolétariat de la vallée de l'Ouzom exploité par le propriétaire des mines.

Il est heureux, pour tous ceux qui s'intéressent aux Pyrénées, qu'une chercheuse parisienne, Madame Corinne Chuat, ait entrepris l'édition critique des oeuvres inédites d'Eugène Cordier.

Jean-François Soulet

**ETRE VIEUX EN VAL D'AZUN AU XIX^e
SIECLE...**

"Il paraît que dans le val d'Azun, ainsi que parmi les sauvages, le vieillard est à charge, que le vieillard est mal soigné, maltraité, mis de côté, rudoyé, insulté parfois. S. me dit qu'il y en a vingt,

cent exemples. Il entre dans le détail. L'ignoble saleté s'ajoute aux autres maux de la vieillesse, les redouble, les envenime. Couché dans l'étoupe... jamais changé de linge, mangeant de grossiers, quelquefois d'insuffisants aliments, dans une écuelle mal propre. Sans autre vase de nuit qu'une écuelle qui n'est jamais lavée... le vieillard sent doublement le poids de sa misère, et pour elle-même, et parce qu'on la lui fait sentir, en l'abreuvant de rebuts. N'est-il point inutile, affaibli, et pourtant, il mange la part d'un homme, d'un travailleur ?... Qu'il meure, il vaudrait mieux, on serait plus à l'aise... Son gendre, son fils même ne le jugent plus digne de vivre. La force et la santé se révoltent contre l'âge et les infirmités de l'âge. Le plus fort fait la loi."

Eugène Cordier, *notes inédites*.

POUR EN SAVOIR PLUS

E. CORDIER, *Les légendes des Hautes-Pyrénées* (présentation par J-F Le Nail et X.Recroix), Association Guillaume Mauran, Tarbes, 1986.

J-F SOULET, *Les Pyrénées au XIXème siècle*, 2 vol., Eché, Toulouse, 1987